Académie des Sciences, belles-Lettres et Arts de Lyon

Compte rendu de la séance publique du mardi 29 mai 2018 à 14 h 30 au Palais Saint-Jean

Discours de Réception de notre confrère Jean-Marie LAFONT

Les Français de Lahore : sur quelques anciens officiers de l'Empire dans le royaume sikh du Pendjab (Inde) 1822-1849

Le président Georges BARALE ouvre la séance et accueille notre confrère Jean-Marie LAFONT qui fait son entrée solennelle sous les applaudissements de l'assistance.

Il présente les excuses de Nicole Dockès-Lallement, Marie-Thérèse Le Dinahet, Jacques Azéma, Guy Chanfray, Michel Lagarde et Bruno Permezel empêchés d'assister à la séance.

Il annonce le vernissage de l'exposition des œuvres de Renaud LEONHARDT le 7 juin à Saint-Genis-Laval et un hommage à Charles MÉRIEUX le 4 juin à l'école d'infirmières de l'avenue Rockefeller.

Le secrétaire général de la classe des Lettres lit le compte rendu de la séance du 22 mai.

Le président rappelle la carrière de Jean-Marie LAFONT, docteur en Histoire après la soutenance d'une thèse consacrée à *La présence française dans le royaume sikh du Pendjab 1822-1849*, a passé de nombreuses années en Inde (12 années à Lahore et 22 années à New-Delhi). Il a enseigné dans diverses universités au Pendjab, au Pakistan et à Lyon (Lyon 3) et publié de nombreux ouvrages consacrés aux relations entre la France et l'Inde. Il s'intéresse particulièrement au Major général CLAUDE MARTIN et nous a présenté le 14 février 2017 l'œuvre culturelle du Major Général CLAUDE MARTIN à Lucknow.

Discours de Réception

Voir le résumé.

Le président remercie et félicite Jean-Marie LAFONT avant de lui remettre le diplôme de membre de l'Académie et l'insigne de la compagnie.

Il lève la séance ordinaire à 16 heures en annonçant le quart-d'heure à venir consacré à la présentation par Olivier AURENCHE de l'ouvrage *Lyon, une université dans sa ville* qui vient de paraître et auquel de nombreux confrères ont apporté leur contribution. La séance est levée à 16 heures 30.

Résumé fourni par le conférencier.

Compte rendu de Jean-Pol Donné.